



Dispositifs de Solidarités

Le Crédit Mutuel de Bretagne reconduit pour 2024 un engagement de plus de 3 millions d'euros

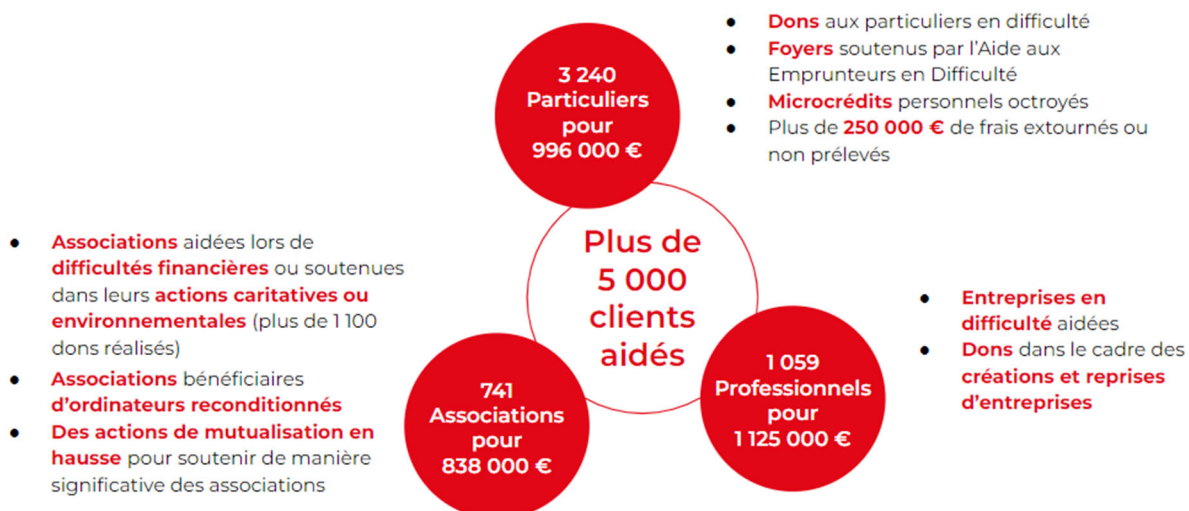
Brest, le 4 avril 2024 – Les dispositifs de Solidarités constituent une illustration très concrète des valeurs coopératives et mutualistes du Crédit Mutuel de Bretagne ainsi que du Crédit Mutuel Arkéa, devenu entreprise à mission en 2022. Ils témoignent aussi de l'engagement pris, dans le cadre de l'adoption d'une Raison d'être, de s'engager pour l'inclusion et de cultiver une relation de confiance durable avec tous les sociétaires et clients, des précurseurs aux plus fragiles. En 2023, 3,3 millions d'euros ont ainsi permis à la Fédération bretonne d'aider plus de 5 000 familles, entreprises et associations, et de financer des actions emblématiques sur son territoire. Ces dispositifs sont reconduits pour 2024 : plus de 3,4 millions y seront consacrés.

Depuis quarante ans, le Crédit Mutuel de Bretagne déploie des dispositifs de solidarités. Constitués de dons financiers ou de matériels, d'octroi de microcrédits personnels, d'extourne ou de renoncement au prélèvement de frais, ou encore d'aides aux emprunteurs en difficultés, ils permettent d'aider concrètement des particuliers, associations ou entreprises en difficulté, et de soutenir l'emploi sur le territoire.

Depuis 2020, ces dispositifs ont été renforcés : plus de 3 millions d'euros y sont consacrés chaque année, avec le soutien du Crédit Mutuel Arkéa. Et c'est essentiellement dans les caisses locales, au plus près des réalités du terrain, que les administrateurs, en étroite collaboration avec les collaborateurs du Crédit Mutuel de Bretagne, identifient les besoins d'accompagnement, étudient les demandes et décident de l'octroi de ces aides.

Plus de 5 000 clients et sociétaires aidés en 2023, le soutien d'actions emblématiques engagées

Les aides ainsi octroyées ont permis à des familles, des associations et entreprises de proximité de surmonter des difficultés financières, de préserver ou relancer une activité, ou encore de faciliter la mobilité et le retour à l'emploi.



Une enveloppe complémentaire au budget Solidarités des Caisses locales permet par ailleurs d'accompagner des actions solidaires emblématiques à portée départementale ou régionale, principalement dans les domaines du handicap, de la dépendance et de la lutte contre la précarité sociale. Près d'une dizaine d'initiatives ont ainsi été soutenues en 2023, pour un montant total de 342 000 €, parmi lesquelles :



Pôle Saint-Hélier
Centre de médecine physique et
de réadaptation à Rennes
Financement d'un simulateur de
conduite automobile adapté
50 000€



**Conseil départemental du
Finistère**
14 projets accompagnés dans le
cadre d'un appel à projets
co-organisé avec le Conseil
départemental du Finistère sur le
thème de l'aide aux aidants
70 000€



Gwitibunan
Accompagnement du
financement de logements
adaptés aux personnes en situation
de handicap à Gurunhuel (22)
55 000€



Société de Saint-Vincent de Paul
Financement du remplacement
d'un véhicule (visites des
personnes en situation d'exclusion
sociale pour les aider à se réinsérer)
20 000€

Un budget de plus de 3,4 millions d'euros consacré en 2024 à ces dispositifs de solidarités

Près de 3,1 millions d'euros sont dédiés cette année à l'aide aux particuliers, aux professionnels et aux associations, qu'elles soient reconnues ou non d'intérêt général.

En complément, l'enveloppe dédiée à l'accompagnement d'actions emblématiques à l'échelle départementale ou régionale est augmentée : 380 000 euros y sont consacrés.

"Les administrateurs, en étroite collaboration avec les collaborateurs des Caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne, sont les artisans de nos dispositifs de solidarités. Ils font vivre au quotidien nos valeurs coopératives et mutualistes, qui constituent le socle de notre modèle. Être aux côtés de celles et ceux que des circonstances de vie ou la conjoncture économique fragilisent, soutenir les associations qui contribuent en nombre à la cohésion sociale en Bretagne, est le reflet de l'attention que nous portons à un partage juste et équilibré de la valeur que nous créons sur nos territoires. Cela illustre également notre engagement d'être une entreprise éthique, solidaire et inclusive, en droite ligne avec la Raison d'être que nous nous sommes choisie dès 2019, et avec l'adoption par le Crédit Mutuel Arkéa du statut d'entreprise à mission en 2022. "

Julien Carmona, Président du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel Arkéa

A propos du Crédit Mutuel de Bretagne

Avec un réseau de 319 points d'accueil, de conseil et d'expertise, dont 212 caisses locales, le Crédit Mutuel de Bretagne compte plus de 3 000 collaborateurs, près de 2 000 administrateurs et plus de 1,8 million de sociétaires et clients. Présent sur les quatre départements bretons, le Crédit Mutuel de Bretagne intervient auprès des particuliers, des associations, des professionnels, entreprises et agriculteurs, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 30 millions d'euros. Le Crédit Mutuel de Bretagne fait partie du groupe Crédit Mutuel Arkéa, aux côtés de la Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest (CMSO) et d'une quarantaine de filiales spécialisées. Plus d'informations sur www.cmb.fr

Contact Presse : Ariane Le Berre-Lemahieu - ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com - 06 86 27 26 57